



RESTAURANT SCOLAIRE, PERISCOLAIRE...

Qui fait, quoi comment, qui contacter ?

La Cagnotte des Écoles

L'association la Cagnotte des Écoles de Marin a été créée en 1983. Sa vocation est de gérer l'administration du restaurant scolaire, d'organiser et d'animer diverses manifestations. Les fonds récoltés sont ensuite reversés intégralement au groupe scolaire de Marin (maternelle et élémentaire) et contribuent à financer les activités pédagogiques initiées dans le cadre scolaire.

Pour ce faire, deux pôles de responsabilité collaborent pour une meilleure prise en charge des enfants :

les manifestations: lacagnottedesecolesdemarin@gmail.com

le restaurant scolaire : restaurantscolairedemarin@gmail.com

Un dossier d'inscription ainsi qu'une cotisation d'adhésion de 15 € sont demandés lors de l'inscription au restaurant scolaire pour votre enfant et vous permettent de bénéficier de l'intégralité des services de l'association.

La Cagnotte des Écoles gère l'inscription et la facturation par e-ticket. L'association recherche des bénévoles pour faire vivre cette offre de services et les activités de l'association. Par ce soutien vous devenez membre actif et pleinement investi dans la vie associative et communale. Vous êtes invités à l'Assemblée Générale qui se déroule dans le courant du mois d'octobre.

La Cagnotte des Écoles c'est environ 12 bénévoles et 4 à 5 manifestations organisées chaque année :

- ➔ le marché de Noël : 4 décembre 2022
- ➔ le loto : 1er avril 2023
- ➔ la tombola fête des Mères : mai 2023
- ➔ le vide Grenier : 18 Juin 2023.

C'est aussi la gestion de la pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 20 qui permet de garantir un tarif privilégié pour chaque enfant de 4,10 € par repas. Les enfants sont encadrés sur la pause méridienne

par les salariés municipaux employés par la commune de Marin.

Pour cette rentrée 2022/2023, il n'y a pas d'augmentation du tarif malgré la hausse des prix à anticiper auprès du fournisseur.

Le logiciel e-ticket administre et favorise la gestion des inscriptions au restaurant scolaire, ainsi que la facturation en début de mois. Chaque représentant légal peut inscrire ou désinscrire l'enfant, selon un cadre notifié dans le règlement intérieur du restaurant scolaire.

À Marin, les enfants sont encouragés à l'autonomie via le SELF ZÉRO GASPI initié pour encourager aux meilleures pratiques écoresponsables.

Le travail partenarial assuré entre l'école et la mairie, et la participation active de bénévoles permettent une gestion optimale de ce service. Plus d'infos sur la page Facebook : www.facebook.com/groups/CagnotteEcoles

La Mairie

La Mairie a la responsabilité la gestion des locaux et des équipements communaux : les bâtiments de l'école maternelle et primaire, un gymnase type A, la salle polyvalente, la salle équipée de tapis type Karaté, la cour de récréation hors période scolaire, le restaurant scolaire, la bibliothèque, le terrain du stade. Pour le service scolaire, la Mairie emploie 3 ATSEM, 5 agents communaux, un restaurant scolaire et pour l'entretien les locaux, un agent du patrimoine bibliothèque.

Vanessa Mériquet, en qualité de Maire adjointe à la vie scolaire, vie associative et cohésion sociale : Vous pouvez la rencontrer, prendre attache pour toute question, besoin d'échanges, propositions, sur rendez-vous en mairie en passant par le mail de laccueil@mairie-marin.fr ou par téléphone au 04 50 71 47 05 pour tout sujet relatif au temps méridien, au restaurant scolaire, aux initiatives jeunes sur la commune, à la vie associative, scolaire et périscolaire et en lien avec la cohésion sociale.

Elle agit en lien avec le comité consultatif scolaire, les élus du conseil et de l'intercommunalité, l'équipe enseignante, la direction, l'inspection académique, les représentants de parents d'élèves et les associations de la commune afin d'écouter et d'apporter les meilleures réponses aux besoins et aux conditions de vie et de proximité à Marin dans le cadre de la responsabilité communale.

L'Association Familles Rurales Marin

L'AFR assure une offre de services enfance jeunesse www.famillesruralesmarin.fr - Périscolaire Nadine et Laurence accueillent vos enfants de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 h, et leur proposent des activités ludiques, jeux collectifs, bricolage, temps pour les devoirs. Renseignements : 0674949437 Nadine et Laurence.

Pour le Centre de Loisirs, Lahoussine et son équipe accueillent vos enfants à la demi-journée, avec ou sans repas tous les mercredis en période scolaire, et à la journée lors des vacances, et proposent à vos enfants diverses activités avec un thème différent par semaine.

Renseignements : 06 71 98 22 53 Haimad Lahoussine.

- Les Barbouilles Lieu de parentalité où assistantes maternelles, mamans, papas, mamies, papis, se retrouvent avec leurs enfants pour partager un moment de convivialité pour les petits et les grands. Renseignements : 0630248190 Moille Amélie.
- Loto des enfants ; après-midi récréative tant attendue par les enfants du CP au CM2 Renseignements : 0665236999 Moille Violaine.
- Piscine ; les enfants de l'école primaire de Marin se rendront à la piscine pour 11 cours, 2 fois par semaine, pour apprendre à nager, de mai à fin juin. Renseignements : 0623088632 Ducret Nathalie.
- Jeux en famille : après-midi proposée aux familles, de Marin et Alentours, pour jouer, essayer, tester différents jeux de société, en partenariat avec la Dame en Bois. Renseignements : Moille Violaine - 0665236999
- Mardi-gras Après-midi déguisée avec danses et jeux pour tous les enfants du CP au CM2 Renseignements : Moille Violaine 0665236999
- Chasse à l'œuf Les enfants partent à la chasse à l'œuf, avec leurs parents et doivent rapporter 6 œufs de couleur, pour avoir en retour un chocolat gourmand.

Retrouvez-nous sur notre site www.famillesruralesmarin.fr

Toutes vos idées, votre aide seront les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par téléphone ou sur notre mailing : afmarin@orange.fr

Ce document d'information à destination des parents est diffusé via les canaux de communication suivants :

- Municipaux Application citykomi, panneaux affichages, site internet mairie
- Associatifs : mailing liste AFR, page réseau social Facebook de la Cagnotte et mailing associatif de l'AFR, les sites internet associatifs
- Scolaires : kidizz, cahiers de liaison

La Cagnotte
écoles de Marin

**FAMILLES RURALES
MARIN
MOILLE VIOLAINE**



Nathalie

Bille

